



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS Á:
 Parks Canada Agency
 220 4 Ave SE, Suite 720
 Calgary, AB T2G 4X3

AMENDMENT / MODIFICATION

005

Tender To: Parks Canada Agency
 We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

Soumission aux: l'Agence Parcs Canada
 Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente at aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici et sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaries

Vendor/Firm Name and Address
 Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Parks Canada Agency
220 4 Ave SE, Suite 720
Calgary, AB T2G 4X3

Title-Sujet Centre des opérations du camping de Lake Louise – parc national Banff	
Solicitation No. - No. de l'invitation 5P420-18-0568/A	Date: 8 mars 2019
GETS Reference No. – No de reference de SEAG PW-19-00864219	Amendment No. - N° de la modif. 5
Solicitation Closes:	
at – á 02:00 PM	on – le 14 mars 2019
Time Zone - Fuseau horaire MDT - HAR	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Inquiries to: - Adresser toute demande de renseignements à : Rebecca Chen rebecca.chen2@canada.ca	
Telephone No. - No de téléphone (587) 439-3529	Fax No. – No de FAX: 1-866-246-6893
Destination of Goods, Services, and Construction: Destinations des biens, services et construction: See Herein – Voir ici	

TO BE COMPLETED BY THE BIDDER (type or print)

Vendor/Firm Name	
Address - Adresse	
Name of person authorized to sign on behalf of the Vendor/Firm Nom de la personne autorisée a signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur	
Titale - Titre	
Telephone No. - N° de telephone: _____	
Facsimile No. - N° de télécopieur: _____	
Signature	Date

Modification 05

La présente modification vise à reporter la date de clôture de l'appel d'offres, à modifier les documents d'appel d'offres et à distribuer les questions et réponses.

A) DATE DE CLÔTURE DES SOUMISSIONS

La date de clôture de l'appel d'offres 5P420-18-0568/A, qui avait été fixée au 12 mars 2019, est reportée au **14 mars 2019 à 14 h, HAR.**

B) MODIFICATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

DSP2_18-0568:

Ajouter : 14020-SENTINEL-DUAL-SWING

Ajouter : 14020-SWING-GATE-RECEIVER-CONCEPT1

C) QUESTIONS ET RÉPONSES

Q40 Le béton extérieur du côté ouest est indiqué à la fois comme trottoirs et tabliers. Veuillez confirmer.

R40 Le tablier en béton doit être installé uniquement devant les portes de garage. Le trottoir en béton devant la porte d'entrée principale et le long du mur ouest doit se rendre au tablier.

Q41 Les dessins d'architecture montrent des panneaux muraux en CBI à partir du dessus de la semelle jusqu'au plafond, alors que les dessins de structure ne montrent aucun panneau en CBI. À quoi devons-nous nous fier?

R41 Les dessins de structure montrent la portion en béton des murs en CBI. L'isolant n'est pas montré dans quelques-uns de ces dessins à des fins de clarté, mais il s'agit néanmoins de murs en CBI selon ce qui est indiqué sur les dessins d'architecture.

Q42 Existe-t-il une option qui permet l'utilisation de semelles filantes avec une poutre au niveau du sol jusque sur le dessus de la dalle et qui comporte des panneaux en CBI du dessus de la dalle jusqu'au plafond?

R42 Non, les murs de fondation en CBI offrent une protection thermique à la dalle ainsi qu'un plan de drainage continu.

Q43 Pouvons-nous obtenir les détails de la barrière avant montrée sur le dessin A100?

R43 LiftMaster 14020.220 20 pi; voir les deux pièces jointes dans le dossier DSP3_18-0568.

Q44 Il y a des spécifications relatives à des stores, mais ils ne sont pas montrés sur les plans et le devis ne semble pas définir où il faut les poser.

R44 Les couvre-fenêtres seront fournis et posés par Parcs Canada.

Q45 La note 1/A101 semble mentionner un système d'évacuation du radon, mais il n'y a aucune autre information sur ce dessin, ni dans le devis. Pourriez-vous nous fournir les détails de ce système?

R45 Voir l'emplacement du système à la note 1/A101. Voir les notes 10 et 14 au dessin M100 pour de plus amples détails.

Q46 La section 09 65 00 prescrit un revêtement de sol résilient, mais la nomenclature des revêtements n'en indique pas; où doit-on poser ce revêtement?

R46 Ce projet ne comprend aucun revêtement de sol résilient. Vous pouvez ignorer toute mention d'un tel revêtement dans le devis.

Q47 On montre au détail 6/A402 une semelle type, mais elle ne semble pas figurer ailleurs dans les plans; si cette semelle est exigée, à quelle canalisation d'égout pluvial doit-elle se raccorder?

R47 C'est un renvoi à 2/A301. Le drain agricole ne doit pas être raccorder à une canalisation d'égout pluvial. Il servira de drainage jusqu'à une distance d'au plus 15 m du bâtiment et son emplacement sera déterminé à une date ultérieure.

Q48 Le détail 7/A402 du surplomb ne semble pas respecter les élévations du bâtiment montrées au dessin A201. Ce détail s'applique-t-il à tous les emplacements des surplombs?

R48 Le détail 7/A402 s'applique aux surplombs types uniquement pour les toits des porches comportant des espaces sous-jacents extérieurs.

Q49 Les trottoirs ne présentent pas d'épaississement de la dalle sur les bords. Veuillez confirmer que ceci n'est requis qu'au niveau des tabliers.

R49 Aucun épaississement de la dalle n'est nécessaire sur les bords des trottoirs en béton.

Q50 Les tuyaux de descente pluviale des gouttières sont indiqués aux dessins A102 et 3/A401, mais aucun dispositif de support n'est indiqué. Voulez-vous que ces tuyaux descendent directement vers le sol ou doit-on les faire suivre les fermes en pentes?

R50 Comme il est mentionné à la note 10 au dessin A201, les tuyaux de descente pluviale sont des chaînes de pluie et ne nécessitent donc aucun support latéral. Les chaînes de pluie devront être fixées au bloc parapluie situé en dessous d'elles.

Q51 Les types de mur W1a, W1b et W1d suggèrent qu'il s'agit d'applications résidentielles. Est-il acceptable d'utiliser des câbles NMD90 ou AC90 avec des boîtes INEXO pour la construction en CBI? Sinon, il faudrait des profilés isolants pour les TEM et les boîtes en maçonnerie pour répondre aux prescriptions du devis; prière de confirmer la méthode d'installation exigée.

R51 Le devis existant pour les systèmes de câblage est toujours en vigueur. Pour le moment, il n'est pas acceptable de remplacer l'EMT par des systèmes de câblage NMD90 et AC90.

Q52 Les trottoirs et les tabliers en béton ne sont pas précisés quant au type de fini requis, le devis indique les finitions au balai et aux granulats exposés. Veuillez préciser.

R52 Les trottoirs et les tabliers en béton doivent être finis au balai.

Q53 Les dessins civils montrent l'aire d'entreposage ouverte comme étant de l'asphalte, tandis que les dessins architecturaux montrent que cette aire est en béton F3.

R53 L'aire doit être en béton F3 tel qu'indiqué sur les dessins d'architecture.

Q54 Il y a des détails d'armature pour les tabliers de béton, mais aucun pour les trottoirs. Veuillez confirmer les exigences en matière d'armature.

R54 Se reporter aux spécifications du béton des dessins S001 et S002. Plus précisément, la note d'armature pour béton 11.

Toutes les autres modalités demeurent inchangées.